



Concours 2025-2026

Volet : Projet pilote¹

1. Contexte et objectif

Fort de sa présence dans son milieu, le Centre de recherche intersectoriel en santé durable, soutenu par le FRQ-Secteur santé, travaille de concert avec ses partenaires pour l'atteinte de sa mission, laquelle passe notamment par le soutien d'initiatives porteuses de santé durable. Le présent concours vise donc à soutenir un projet pilote, à la hauteur de 25 000 \$, qui s'inscrira dans les visées de la santé durable.

2. Créneaux de recherche ciblés

Partenaire du CISD, la Fondation du Grand défi Pierre Lavoie financera un projet qui devra s'inscrire dans l'esprit de sa mission, soit :

- La conception et l'évaluation d'environnements favorables à la santé durable pour diverses communautés ou collectivités, ou;
- Les régions dévitalisées et la santé durable, ou;
- Contribuer à la santé durable des personnes avec des maladies rares



3. Admissibilité du projet

- 3.1 La personne chercheuse principale doit être membre régulier du CISD;
- 3.2 Une personne étudiante ou au postdoctorat peut être considérée comme co-chercheuse;
- 3.3 Un organisme à but non lucratif (OBNL), une personne étudiante ou citoyenne partenaire peut être considérée comme collaboratrice ou collaborateur;
- 3.4 Les chercheuses et chercheurs impliqués dans le projet doivent représenter au moins 2 secteurs des organismes subventionnaires, plus précisément : Société et culture, Nature et technologies et Santé;
- 3.5 Les personnes ayant bénéficié de subventions du CISD et/ou de la Chaire de recherche en santé durable lors des deux dernières années ne sont pas éligibles à titre de chercheuse ou chercheur principal;
- 3.6 La chercheuse ou le chercheur principal et les personnes co-chercheuses doivent fournir un CV à jour². Les collaboratrices et les collaborateurs ne sont pas tenus de présenter un CV.

4. Montant de la subvention

L'enveloppe budgétaire permettra de financer 1 projet de 25 000 \$. Cependant, le comité de sélection se réserve le droit, en fonction du budget demandé et de sa justification, de la qualité et de la pertinence des projets reçus, de financer en tout ou en partie un projet et/ou de redistribuer ou non les sommes le cas échéant. La date de fin du financement est le 30 janvier 2027.

¹ Réalisation effectuée à titre expérimental, en vue de vérifier les paramètres de faisabilité d'un projet réel, à plus grande échelle. (Office québécois de la langue française)

² La chercheuse ou le chercheur principal doit présenter un CV selon le format d'un des grands organismes subventionnaires; le CV descriptif est également accepté. Les personnes co-chercheuses doivent déposer un CV court de 2 pages maximum.

5. Dépenses admissibles

- 5.1 Les subventions représentent une contribution aux frais directs entraînés par le projet de recherche (salaire technique, achat de fourniture, achat d'équipement). La subvention ne peut pas couvrir le salaire de chercheurs boursiers (chercheurs boursiers FRQS ou personnes étudiantes boursières FRQ/CRSNG);
- 5.2 Les frais indirects (administratifs, secrétariat, immeuble, etc.) ne sont pas admissibles;
- 5.3 Le salaire pour des personnes étudiantes est admissible, de même que la compassion financière pour les personnes citoyennes partenaires ou les OBNL impliqués.

6. Critères de sélection des projets

Les critères de sélection sont :

- | | |
|---|---|
| 6.1 Dossier de candidature de l'équipe | 6.6 Intersectorialité |
| 6.2 Qualité scientifique du projet de recherche | 6.7 Participation citoyenne |
| 6.3 Contribution au domaine | 6.8 Transfert et mobilisation des connaissances |
| 6.4 Faisabilité incluant la qualité et la pertinence de l'équipe | 6.9 Équité, diversité, inclusion |
| 6.5 Concordance entre le projet et les valeurs et objectifs du CISD | |

7. Modalités d'attribution

- 7.1 Un comité d'évaluation composé de membres de la communauté scientifique et de membres citoyens examinera les demandes ainsi que les pièces afférentes;
- 7.2 Le comité se réserve le droit, en fonction du budget demandé et de sa justification, de la qualité et de la pertinence des projets reçus, de financer en tout ou en partie un projet et/ou de redistribuer ou non les sommes le cas échéant;
- 7.3 La subvention accordée s'applique seulement au projet financé et ne peut être utilisée à d'autres fins;
- 7.4 La ou le titulaire de la subvention devra afficher son affiliation au CISD. Les documents et publications devront inclure les organismes subventionnaires liés au projet dans la section « Financement »;
- 7.5 Le montant sera octroyé en un seul versement. Au terme de la réalisation du projet, un bref rapport scientifique sera exigé (maximum une page).

8. Date limite

Les projets doivent être transmis par courriel à l'adresse cisd@uqac.ca avant le **26 octobre 2025 à 23 h 59**. Aucune demande ou version corrigée reçue après la date et l'heure limites ne sera considérée.

9. Présentation d'un projet

Les documents suivants doivent être transmis en français, dans un langage inclusif et accessible, en format PDF et regroupés en un seul fichier :

- Lettre de présentation (résumant le projet, vos motivations et la pertinence du projet en santé durable) (1 page recto maximum);
- Une capsule vidéo de 180 secondes expliquant le contexte, les motifs, l'intersectorialité et les retombées anticipées
- Formulaire dûment rempli et signé;
- Curriculum Vitae à jour.

Pour toute information, communiquez avec la coordination du CISD : 418 545-5011 poste 5613 ou à l'adresse cisd@uqac.ca

Résumé

Année d'attribution :	2025-2026
Enveloppe budgétaire :	25 000 \$
Nombre de projets à financer :	1
Montant attribué par projet :	25 000 \$
Date de lancement :	15 septembre 2025

Date limite de soumission :	26 octobre 2025 à 23 h 59
Annonce des résultats :	21 novembre 2025
Début du financement :	Décembre 2025
Fin du financement :	30 janvier 2027